

# Idées de manœuvre du haut commandement français (1939-1940) [fin]

Autor(en): **Bauer, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **87 (1942)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342129>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

Pour la Suisse :  
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—  
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du numéro : fr. 1.50.

Pour l'Étranger :  
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—  
3 mois fr. 5.—

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

---

## Idées de manœuvre du haut commandement français<sup>1</sup> (1939—1940) (Suite et fin.)

Le décret du 11 janvier 1940 allait lui en donner les moyens, mais en dissociant de la manière la plus fâcheuse l'unité essentielle du haut commandement. Dès lors, en effet, il y eut deux G. Q. G., celui du général Gamelin à Vincennes, et celui du général Georges à la Ferté-sous-Jouarre disposant l'un et l'autre d'un 1<sup>er</sup> Bureau (personnel), d'un 2<sup>e</sup> Bureau (renseignements) et d'un 3<sup>e</sup> Bureau (opérations). Le 4<sup>e</sup> Bureau (transports et ravitaillement) demeura commun entre les deux commandants en chef, mais le nouveau général major-général des armées françaises (général Doumenc), qui remplaçait le général Bineau, vint établir ses services à Montry, à 30 km.

<sup>1</sup> Les chiffres entre parenthèses renvoient aux sources qui paraissent à la fin de l'article.

à l'ouest de la Ferté, comme si l'organisation prescrite par le décret du 11 janvier ne paraissait ni assez lourde ni assez incommode. Cette solution compliquait le travail, éternisait les études, imposait de continuelles allées et venues aux officiers des deux états-majors, mais encore et surtout elle réduisait le général Georges à la portion congrue. Sans être le moins du monde déchargé d'aucune parcelle de ses responsabilités, il lui appartenait de devenir l'agent de transmission de la pensée d'autrui.

Ainsi donc, le décret pris par le président de la République sur le rapport de M. Edouard Daladier, président du Conseil et ministre de la guerre, méconnaissait purement et simplement le principe sacré de l'autorité militaire, puisqu'il séparait le commandement de ses responsabilités. Mais il avait encore un autre inconvénient : celui d'introduire une instance supplémentaire entre le général Gamelin, auquel revenait en fin de compte le pouvoir de décision, et les commandants des trois groupes d'armées, d'où les délais d'autant plus fâcheux que les opérations allaient se dérouler au rythme étourdissant de la guerre-éclair. Dans cette fatale décision, on reconnaîtra la méthode des compromis, si chère aux politiciens, lesquels, au lieu d'aborder de front la difficulté qui se présente, croient pouvoir la résoudre par un biais ménageant le prestige et les susceptibilités de tous et de chacun. Les divergences qui existaient entre les généraux Georges et Gamelin ne faisaient un secret pour personne, ni en France ni à l'étranger. Dans l'intérêt du pays, il eût été du devoir du gouvernement de trancher ce différend par la relève de l'un ou de l'autre ; on adopta une troisième solution qui les maintenait tous deux en place... Mais ce qui étonne le plus en cette affaire, c'est qu'un soldat chevronné, comme le général Gamelin, se soit prêté à une combinaison aussi condamnable, si tant est qu'il ne l'ait pas suggérée au ministre. Ni Joffre, ni Foch, ni Pétain ne s'en fussent accommodés.

A la même époque, l'horizon s'assombrit de nouveau sur les

frontières de la Belgique et de la Hollande. Au début de décembre 1939, on estimait en France, à 68 divisions d'infanterie les forces de la *Wehrmacht* qui se trouvaient cantonnées entre Trèves et Wesel, soit une dizaine de plus qu'au mois d'octobre précédent. En janvier 1940, cette masse avait encore grossi, puisque le correspondant militaire du *Daily Telegraph* en comptait 75 à 80, dont 57 disait-il, avaient été identifiées en face de la frontière belge (11). L'armée allemande allait-elle profiter du gel pour vaincre l'obstacle que lui opposaient les inondations néerlandaises ? Le 10 janvier, l'incident de Mecheln-sur-Meuse alerta les gouvernements de Bruxelles et de La Haye. Pour la seconde fois, les permissionnaires belges et hollandais furent rappelés et les dernières dispositions furent prises.

Jusqu'ici, nous avons toujours raisonné, comme si les hypothèses que l'on se faisait, tant à Vincennes qu'à la Ferté-sous-Jouarre, sur les intentions de manœuvre du colonel général von Brauchitch, avaient été fondées. Or, on sait qu'il n'en fut rien et que le commandant suprême de la *Wehrmacht* n'exécuta pas, le 10 mai 1940, le plan Schlieffen modifié qu'on lui attribuait communément. Aurait-il pu faire des prévisions plus justes dans le camp des Alliés ? Nous reconnaitrons bien volontiers que nous en parlons bien à notre aise, écrivant plus de deux ans après les événements. Remarquons néanmoins que, dans les milieux touchant de près le 2<sup>e</sup> Bureau français et l'Intelligence Service britannique, on avait, dès l'origine, placé le centre de gravité du dispositif allemand au sud de Liège et du coude de la Meuse : en novembre 1939, 15 à 20 divisions face à la Belgique, 15 à 20 face au Limbourg néerlandais ; en janvier 1940 : 57 divisions entre Trèves et Aix-la-Chapelle, contre 18 à 23 entre cette dernière ville et la mer du Nord. Et surtout, un hasard inespéré allait mettre entre les mains des Belges un document d'une importance exceptionnelle, lequel, en dépit des ravages du feu, n'en demeurerait pas moins des plus suggestifs. On a peine à croire que l'essentiel de

ce document n'ait pas, par une voie ou par une autre, filtré jusqu'au G. Q. G. de Vincennes, mais c'est un fait que les Français ne lui attribuèrent aucune importance.

Le 10 janvier 1940, un avion allemand, venu de Berlin, ayant perdu sa route dans le brouillard, faisait un atterrissage forcé à Mecheln-sur-Meuse, dans la province du Limbourg belge. L'un des deux officiers qui le montaient, major d'état-major général à la 7<sup>e</sup> division d'aviation (parachutistes et avions de transport) était porteur d'un ordre secret, portant la signature du général Student, qu'il réussit à jeter dans un poêle, en profitant d'une minute d'inattention de ses gardiens. Un officier belge parvint, au prix de quelques brûlures, à retirer ce précieux document des flammes qui l'avaient aux trois quarts consumé. Les débris sauvés du feu ont été publiés tout récemment dans la relation officielle des événements de 1939 et 1940, qu'a fait paraître le gouvernement belge de Londres (12). Comme on pourra juger, d'après les extraits que nous tirons de cette publication, les fragments conservés de cet ordre révélaient des intentions qui ne corroboraient pas les idées que l'on se faisait au G. Q. G. de Vincennes sur la future manœuvre allemande.

Voici par exemple ce que nous avons conservé du point 3 :  
*L'armée allemande de l'ouest mène son offensive entre la mer du Nord et la Moselle, avec un très important appui des forces aériennes, à l'effet de... des parties aussi importantes que possible de l'armée française et de son...*

*Les places-fortes de LIÈGE et... encerclées.*

*En outre, on a l'intention de s'emparer avec une partie des forces (10<sup>e</sup> C. A. avec une D. C.) du territoire néerlandais, à l'exception de la « Festung Holland ».*

Naturellement, il nous est facile, après l'événement, de reconnaître dans ce paragraphe l'idée maîtresse de la manœuvre qui fut déclenchée le 10 mai 1940 ; néanmoins, on remarquera que la conquête de la Hollande n'était mentionnée qu'à

titre subsidiaire et ne devait être menée qu'avec d'assez faibles moyens : un corps d'armée et une division de cavalerie ; il est indiqué, d'autre part, que l'attaque principale ne se contenterait pas de la seule rive gauche de la Meuse entre Liège et Namur, puisqu'elle devait s'étendre jusqu'à la Moselle.

La mission particulière du 8<sup>e</sup> corps d'armée aérien précisait encore l'idée générale exprimée par le point N<sup>o</sup> 3. Dès le premier jour de l'attaque, il devait appuyer avec une partie de ses forces une opération de débarquement de la 7<sup>e</sup> division d'aviation, en coopération étroite avec la 6<sup>e</sup> armée (von Reichenau), dont la zone d'action principale était située à l'ouest de Maestricht (Eben Emaël-canal Albert), mais une seconde action de débarquement était également prévue au sud-ouest de Namur, avec effort principal contre le pont-route d'Yvoir (sur la Meuse, à 19 km. en amont de Namur). Une zone interdite à l'action de l'aviation de bombardement indiquait les secteurs où se feraient les atterrissages. Elle était délimitée vers le nord par le cours de la Sambre, entre Floreffe et Châtelet, vers l'ouest, par la ligne Châtelet-Gerpennes-Philippeville, vers le sud, par la route Philippeville-Dinant, vers l'est par la Meuse, entre Hermeton et Anseremme, pour rejoindre la Sambre à Floreffe, hors de la portée des canons de la place de Namur. Le haut commandement allemand avait donc l'intention de mettre à terre un contingent important de ses parachutistes et de son infanterie aérienne, à l'ouest de la Meuse, entre Givet et Namur. Ces troupes étant rares et précieuses, on pouvait conclure que le colonel von Brauchitch n'en disposait pas à la légère, en vue d'une opération de portée limitée.

Reste, toutefois, qu'on pouvait se demander si le document de Mecheln-sur-Meuse n'était pas une pure et simple ruse de guerre, destinée à induire en erreur les Belges et les Français. En Belgique, après une étude approfondie de cette pièce et en recoupant ses indications avec ce que l'on connaissait de l'armée allemande, on finit par conclure à sa parfaite authen-

ticité. En France, tout au contraire, si l'on en croit les affirmations de M. André Maurois, dont l'opinion reflète peut-être l'idée que se faisait le haut-commandement français, à l'époque de l'incident, on estimait que l'adversaire, par ce moyen ingénieux, sinon inédit, avait voulu provoquer l'alerte du groupe d'armées Billotte, afin de vérifier ses dispositions (13).

Quoi qu'il en soit, si, le 10 mai 1940, la 7<sup>e</sup> division d'aviation du général Student fut engagée à l'intérieur de la *Festung-Holland*, et non pas sur la rive gauche de la Meuse, entre Givet et Namur, l'idée générale de la manœuvre allemande n'en semble pas moins être demeurée identique à elle-même entre le 17 janvier 1940 et le jour du déclenchement de l'attaque. Si incomplet qu'il fût, le document de Mecheln-sur-Meuse aurait pu, toutefois, mettre en garde le général Gamelin contre le danger d'une surprise possible, d'autant plus que ce n'était pas l'unique indice en ce sens qui parvenait à ses services. Dans l'hypothèse où l'on se complaisait d'un nouveau plan Schlieffen agrandi, à quoi rimaient, par exemple, les nombreux ponts jetés par les Allemands sur le Rhin, entre Bingen et Bonn ? A quoi rimait la concentration de six ou sept divisions blindées dans les massifs de l'Eifel et du Hundsrück ? Et de même, au mois d'avril, ces demi-ponts jetés sur la partie allemande du cours de la Sûre et de l'Our, le long de la frontière luxembourgeoise ? La panique s'empara du Grand-Duché, la presse bruxelloise s' alarma, mais le G. Q. G. de Vincennes n'en tira aucune conclusion. Tout au plus admettait-on qu'un fort détachement renouvellerait la manœuvre assignée à Hausen, en août 1914, par le colonel général von Moltke. Mais ne voyait-on pas qu'il disposait de moyens surabondants pour un dessein aussi modeste ? Or, tout donnait à penser que le chancelier Hitler ne reproduirait ni les erreurs ni les compromis de son timide prédécesseur.

Le jour même de l'incident de Mecheln-sur-Meuse dont nous venons de relater les péripéties tragi-comiques et qui

provoqua la mise en état d'alerte N° 3 de l'ensemble des armées françaises et du corps expéditionnaire britannique, le général Georges, commandant en chef du théâtre des opérations du Nord-Est, fit connaître à ses subordonnés ses directives en vue de l'occupation éventuelle du canal Albert. Cette idée qui avait été agitée déjà au cours de l'automne précédent revenait ainsi sur le tapis, sur l'initiative, semble-t-il, du général Gamelin et du G. Q. G. de Vincennes. Le général Georges salua-t-il avec enthousiasme la résurrection de cette hypothèse stratégique ? Nous ne possédons aucun document qui permette de trancher cette question par la positive ou la négative. Néanmoins, ayant en mains les propositions du général Billotte, il concluait, selon les circonstances et après l'installation du G. A. 1 sur la ligne de la Dyle, à renforcer « progressivement et prudemment » l'occupation du Canal Albert. Telle est, en définitive, la substance de ses directives du 10 janvier 1940 : formule affectée d'un certain nombre de restrictions, qui ne préjugait pas de l'avenir et qui prend un peu l'aspect d'une concession accordée sans trop de plaisir à la pensée ambitieuse du Commandant en chef des Forces terrestres.

Le reste de l'hiver, dans les bureaux des opérations de Vincennes, de la Ferté-sous-Jouarre, du G. A. 1 et des divers commandants subordonnés, allait être consacré à préparer jusque dans le moindre détail, l'exécution rapide et sans accroc de la manœuvre de la Dyle, et le moins qu'on puisse dire à cet égard, c'est que le jour de son déclenchement, on put rendre un juste hommage à la probité et à l'ingéniosité du travail d'Etat-major qui avait été élaboré dans tous les échelons de commandement de l'armée française. Les mouvements prescrits se déroulèrent normalement et sans retard appréciable, malgré les bombardements de la *Luftwaffe*, et, comme un « éclair huilé », selon la proverbiale expression de l'Académie de guerre de Berlin, le G. A. 1 s'élança au-devant de sa tragique destinée...



On ne voulut pas, en effet, en demeurer, à la forme, somme toute, encore assez prudente qu'avait prise la manœuvre de la Dyle dans l'hypothèse du 17 novembre, et les conséquences de cet élargissement de l'opération projetée, à laquelle manquaient les moyens d'exécution nécessaires, allaient être catastrophiques pour l'armée et pour la nation française. Ici encore, dans l'état actuel de notre documentation, nous ne pouvons nous montrer que très prudent dans le partage des responsabilités encourues par celui-ci ou par celui-là. Il semble, toutefois, que le général Gamelin ait trouvé étriquées et timides les conceptions stratégiques de son subordonné. Mais, ce faisant, le commandant en chef ne subissait-il pas la pression des milieux diplomatiques et politiques de la capitale parisienne, où le chef du gouvernement d'alors, M. Edouard Daladier, cumulait, depuis la retraite de M. Georges Bonnet, le portefeuille de la Guerre et celui des Affaires étrangères ? Or il est clair que la manœuvre prévue par la directive du 17 novembre 1939 n'apportait qu'un bien maigre apaisement aux inquiétudes du cabinet de la reine Wilhelmine, lequel n'avait pu convaincre le roi Léopold et son Etat-major d'aveugler, de compte à demi, la lacune qui existait entre la gauche belge, établie sur le canal Albert et la droite néerlandaise que l'on avait dû replier en crochet défensif sur le Rhin inférieur, au grand déplaisir du général Winkelman, commandant en chef des forces terrestres et maritimes du Royaume des Pays-Bas.

Cette solution de continuité, évidemment très fâcheuse, pouvait néanmoins être comblée, sinon par les Belges qui s'en tenaient obstinément à leur position préparée du Canal Albert, tout au moins par l'intervention d'un détachement de soudure que fourniraient les puissances occidentales et dont le général Winkelman, dans son mémoire du 23 mars 1940, estimait la force à cinq divisions (4 françaises et une britannique) (14). Ces revendications néerlandaises furent-elles présentées à Londres et à Paris, dans le courant de l'hiver

1939-1940 et M. Edouard Daladier s'en fit-il l'avocat auprès du G. Q. G. de Vincennes ? Nous l'ignorons, mais on peut, croyons-nous, soutenir cette opinion avec quelque apparence de vraisemblance.

Dans tous les cas nous constatons qu'à la même époque la mission attribuée à la 7<sup>e</sup> armée française fut considérablement modifiée. Dans l'idée primitive du général Georges, les divisions du général Giraud devaient premièrement former la réserve du Groupe des Armées du Nord, puis, la soudure assurée avec les Belges, venir occuper, sur un ordre subséquent et dans une situation bien précisée, la région de l'Escaut maritime, en aval d'Anvers et à la gauche du roi Léopold. Le 12 mars 1940, le commandant en chef des Forces terrestres insistait auprès du G. Q. G. de la Ferté-sous-Jouarre, pour que la question de l'engagement de la 7<sup>e</sup> Armée fût reconsidérée. Il s'agissait de lui faire gagner, sans marquer aucun temps d'arrêt, la région des bouches de l'Escaut et de l'établir, face à l'Est, dans la région de Bréda, avec la mission d'interdire aux Allemands l'accès de la Zélande, et d'assurer envers et contre tous la soudure des armées belge et néerlandaise.

Or il semble bien que le général Giraud ait répugné à l'aventure téméraire dans laquelle on l'embarquait. Personne ne saurait taxer de timidité le grand soldat dont toute la carrière s'est inscrite sous le signe de l'audace et de la décision, mais l'on comprendra d'autant plus ses sentiments de malaise, que l'hypothèse Dyle ne lui donnait que six divisions d'infanterie, dont trois de réserve (4<sup>e</sup> D. I. de type A et 60<sup>e</sup> et 68<sup>e</sup> D. I. de type B) plus une Division légère mécanique, et qu'il lui incombait de faire un long mouvement en tiroir derrière l'armée belge, retraitant du Canal Albert sur la position Louvain-Anvers, pour finir, après une délicate conversion sur sa droite, par s'établir sur le front de 60 km., compris entre la rive droite de l'Escaut et la rive gauche de la Meuse. Il lui appartenait ainsi de faire une marche de 230 km. pour prendre liaison avec l'aile droite du général Winkelman, alors que les

Allemands, passant la Meuse à Venloo et bousculant les faibles avant-postes de la région (ligne Peel), n'en avaient que 110 à franchir pour se trouver à Bréda et pour intercepter son mouvement. Tout donc faisait craindre une bataille de rencontre dans des circonstances très défavorables, et l'on comprend que le général Giraud n'y ait pas souscrit de bon cœur.

Ajoutons à ce propos que l'ardent commandant de la 7<sup>e</sup> Armée n'était pas seul de son avis et que beaucoup d'autres grands chefs français ne partageaient nullement l'optimisme qui régnait au G. Q. G. de Vincennes. Au témoignage de M. André Foucault, le général Bourret, commandant de la 5<sup>e</sup> Armée et dont l'attachement au régime ne saurait être suspecté, devait dire rudement à M. Paul Reynaud qui, au mois d'avril 1940, était venu faire une inspection dans son secteur d'Alsace : « Si vous allez en Belgique, vous serez perdu ! » (15)

Quoi qu'il en soit, le commandant en chef des Forces terrestres ne se rendit pas aux arguments de prudence que faisait valoir le général Giraud, et sa décision finale fut entérinée par la nouvelle hypothèse Dyle du 20 mars 1940. La 7<sup>e</sup> Armée abandonnait donc sa position initiale de réserve et devait, conséquemment, occuper les bouches de l'Escaut, ce qu'elle ferait avec ses deux divisions de réserve type B, tandis que son gros assurerait dans la région de Bréda la soudure des Belges et des Hollandais. La directive du général Georges réorganisait également les grandes unités de cavalerie et leur assignait les missions qui suivent : la 1<sup>re</sup> Division légère mécanique (D. L. M.) prendrait les devants de la 7<sup>e</sup> Armée, et explorerait à son profit dans la direction de Tilbourg (20 km. E. de Bréda). Le corps de cavalerie, constitué par les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> D. L. M., sous les ordres du général Prioux, passerait la frontière française dans la région de Bavai, entre Maubeuge et Valenciennes, et roulerait rapidement sur Saint-Trond (35 km. N.W. de Liège) ; c'est à lui qu'il appartiendrait de

prendre le premier contact avec les Belges et de couvrir l'installation du général Blanchard et de Lord Gort sur la ligne Namur-Louvain. Sur la rive droite de la Meuse, la 1<sup>re</sup> et la 4<sup>e</sup> Divisions légères de cavalerie (D. L. C.) exploreraient sur l'axe Dinant-La Roche, jusqu'à l'Ourthe, au profit de la 9<sup>e</sup> Armée, cependant que les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> D. L. C. s'acquitteraient de la même mission pour le compte du général Huntziger, dans la région de Bastogne et de l'Ardenne méridionale. Enfin la 3<sup>e</sup> D. L. C. pousserait en direction de Luxembourg, assurant la couverture avancée de la 3<sup>e</sup> Armée du général Condé.

Sous cette dernière forme, la nouvelle hypothèse Dyle reçut sa pleine exécution le 10 mai 1940, dès qu'on apprit à Vincennes que l'ennemi avait pénétré en Belgique et en Hollande et que les gouvernements de Bruxelles et de La Haye avaient fait appel à la garantie des deux puissances occidentales.

Néanmoins, comme dans un dernier sursaut de prudence, l'ancienne hypothèse Escaut, abandonnée en novembre 1939, fut remise sur le métier, quelques semaines avant que sonnât l'heure de l'échéance. Retenant le cas où les Allemands, prenant largement les devants en Belgique, rendraient irréalisable l'occupation de la ligne de la Dyle par les forces alliées, et pour tenir compte des nouvelles données intervenues depuis l'hiver précédent, comme la constitution de la 3<sup>e</sup> D. L. M., le renforcement du corps expéditionnaire britannique à 9 divisions, et la décision prise en mars d'occuper l'Escaut maritime, le général Georges prévoyait que la 7<sup>e</sup> Armée prolongerait la gauche belge au nord d'Anvers, et que la B. E. F. prendrait à sa charge la totalité du front du Moyen-Escaut, entre Maulde (nord de Valenciennes) et la tête de pont de Gand, où se trouverait la droite du roi Léopold. Le mouvement en avant des armées alliées serait couvert au nord de la Sambre, par les trois D. L. M. qui s'avanceraient jusqu'à la ligne d'eau constituée par le canal de Willebroeck et le canal de Bruxelles à Charleroi. Les 1<sup>re</sup> et 9<sup>e</sup> Armées françaises, d'autre part, auraient devant elles les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> D. L. C.

qui s'établiraient sur la Sambre, en aval de Charleroi, et sur la Meuse, en amont de Namur, ainsi que sur la Semoy.

Mais au petit matin du 10 mai 1940, il faut croire que le général Gamelin n'admettait pas que les Allemands eussent pris « largement » les devants en Belgique, puisqu'il appela le général Georges au téléphone à 6 heures 30 et lui annonçant l'événement, lui donna l'ordre de jouer « l'hypothèse Belgique-Hollande ; manœuvre Dyle. » L'appareil raccroché, les dés de fer retombèrent sur la table. La campagne de France venait de s'engager... Mais, d'ores et déjà, vu la situation et les moyens mis en œuvre de part et d'autre, seul un miracle aurait pu épargner au G. A. 1 et, partant, à l'ensemble des armées de la République le sort tragique qui allait les accabler. Encore quarante-cinq jours de combats furieux, de marches épuisantes, de nuits d'angoisse et de journées tragiques, et leur destin allait être scellé. Et la sentence implacable du vainqueur allait être dictée au vaincu dans le propre wagon-salon du maréchal Foch, au milieu des ombrages de Rethondes.

### *3. La manœuvre de la Dyle. Etude et critique de cette hypothèse stratégique.*

La manœuvre stratégique que le Groupe d'armées du général Billotte allait tenter vainement d'exécuter se présentera aux historiens militaires de l'avenir sous un aspect quelque peu paradoxal. Car enfin, jusqu'ici le mouvement ressortissait essentiellement à l'offensive et la stabilité à la défensive. Or ici nous nous trouvons en présence d'un spectacle extraordinaire : celui d'une masse de manœuvre quittant ses positions préparées, non pour courir les chances d'une grande bataille de rencontre à intention décisive, ainsi que Joffre l'avait voulu faire, en août 1914, sur la Sambre et dans les Ardennes, mais simplement pour venir occuper une meilleure ligne défensive, à mi-chemin des bases de départ adverses. Au prix d'une manœuvre risquée et d'un bond de 100 km., on allait chercher

à prendre liaison avec l'armée belge, or ce n'était pas dans l'intention d'accabler l'ennemi sous cette concentration de force, mais simplement dans le dessein d'arrêter ses progrès. On assumait de la sorte des risques considérables, mais sans que la défaite de l'adversaire fût mise en balance, puisqu'on ne se proposait pas de l'attaquer.

Ce faisant, on perdait tout le bénéfice des travaux de fortification exécutés en temps de paix et durant l'hiver 1939-1940 entre Revin et la mer du Nord. Que ces travaux fussent insuffisants et discontinus, que beaucoup d'embrasures manquassent de plaques de blindage et fussent remplacées par des sacs de terre, que de nombreuses pièces antichars, destinées à la défense des fortins, n'eussent pas été livrées à temps, la chose n'est que trop certaine. Néanmoins les ensembles d'ouvrages existant dans la région d'Avesnes, sur le front nord de Maubeuge et dans la forêt de Mormal, sur l'Escaut, entre Condé et Valenciennes et dans le secteur des Flandres, représentaient, en tout état de cause, une véritable puissance défensive. Lors du reflux des armées alliées, à la suite de la catastrophe de la 9<sup>e</sup> Armée, ces fortifications de la frontière franco belge ne devaient pas peser bien lourd dans la bataille, mais l'on n'oubliera pas qu'elles étaient alors réduites à leurs seules garnisons et privées de l'appui de troupes d'intervalle fraîches et en nombre suffisant. On ne négligera pas non plus l'immense avantage que représentait pour le G. A. 1, le fait d'accepter une bataille défensive, non pas sur la Dyle, mais sur ses positions de la frontière, où tous les tirs de l'artillerie et des armes automatiques avaient été préparés et ajustés, où le réseau téléphonique avait été tendu tout à loisir, et où les troupes avaient disposé de tout le temps nécessaire pour s'enterrer et pour se couvrir de barbelés.

La manœuvre prescrite au général Billotte par le G. Q. G. de Vincennes faisait fi de tous ces arguments et de toutes ces circonstances, et l'on peut même se demander si certaines lacunes que l'on a pu relever dans l'organisation de la frontière

du Nord, ne sont pas imputables au sentiment trop naturel des troupes qui, sachant qu'elles auraient à quitter le jour J, heure H, le secteur où elles creusaient et bétonnaient, pour se porter en avant, n'ont pas mis dans ces obscurs travaux toute l'ardeur souhaitable. Songeons aussi à la pensée des chefs dirigée vers la Meuse, le seuil de Gembloux et la ligne de la Dyle, et rappelons les trois alertes de novembre, de janvier et d'avril qui amenèrent pour quelques jours chaque fois la désertion des chantiers. On pourrait conclure de tout cela que l'idée de manœuvre du général Gamelin n'eut pas le meilleur effet sur l'avancement des fortifications du Nord.

Et surtout aurait-on, en fin de mouvement, le temps de s'installer tout à loisir sur la ligne prescrite ? Aurait-on le temps de se « couvrir par des retranchements et d'ajuster les feux d'infanterie et d'artillerie », comme le voulait le règlement français de 1936 ? (16). A cette question les faits ont répondu négativement. A la 9<sup>e</sup> Armée, la 5<sup>e</sup> D. I. motorisée eut son premier contact avec les chars de la 7<sup>e</sup> *Panzerdivision*, du major-général Rommel, le 12 mai à 1800, au pont d'Yvoir qui sauta sous les pieds du colonel Tachet des Combes, commandant du 129<sup>e</sup> R. I., et son aile droite se trouva enfoncée dans la nuit, alors qu'elle cherchait à se lier à la 18<sup>e</sup> D. I. (17). Cette dernière qui avait la charge du secteur de Dinant, n'avait que trois bataillons en ligne dans la même soirée, et la 22<sup>e</sup>, à Givet, n'en avait pas plus de cinq et deux groupes d'artillerie (18). Le temps pressant, aucune revision d'ensemble n'avait pu être faite des plans de feu, de sorte que de nombreuses armes automatiques installées au sommet des falaises qui dominant le cours de la Meuse laissaient le fleuve dans leur angle mort. A la 1<sup>re</sup> armée, les combats menés par le corps de cavalerie dans la région de Waremme, de Hannut et de Merdorp, retardèrent jusqu'à la fin de la matinée du 14 mai l'engagement du corps d'armée blindé Hœppner contre les divisions du général Blanchard, et tel fut aussi le cas de la B. E. F., mais ce répit de quarante heures ne devait pas laisser

à la défense le temps de s'ancrer véritablement dans le terrain et de déployer son réseau de liaison.

C'est ainsi que le Groupe d'armée du général Billotte fut surpris, pour ainsi dire, en flagrant délit de mouvement. Mais pouvait-il en être autrement ? Cartes en mains, l'on ne peut que constater le risque énorme que comportait en elle-même la manœuvre de la Dyle. La gauche et le centre de la 9<sup>e</sup> Armée avaient, à partir de la ligne Rocroi-Avesnes, 60 km. à parcourir pour venir border le fossé de la Meuse entre Givet et le sud de Namur. De la région de Maubeuge, où se trouvait le centre de la 1<sup>re</sup> Armée, jusqu'au seuil de Gembloux, la distance est de 90 km. environ ; elle est de 110 km. entre Lille et Wavre, objectif final de la B. E. F. Nous rappelons enfin les 230 km. que devait franchir la 7<sup>e</sup> Armée pour parvenir à pied d'œuvre. Dans ces conditions, on pouvait, au bout de deux ou trois jours, avoir des troupes sur la ligne Revin-Namur-Louvain-Bréda, mais nullement un front continu, défendu par un barrage sans lacune de feux d'arrêt fournis par toutes les armes de l'infanterie et de l'artillerie. Notons encore que l'heure H devait être donnée par l'adversaire et qu'il fallait prévoir nécessairement un temps mort entre l'attaque allemande et le mouvement du G. A. 1. Effectivement les armées du Reich ayant franchi les frontières de la Belgique et de la Hollande à 0435, les éléments alliés d'exploration s'ébranlèrent dans la matinée, cependant que les gros quittaient le soir suivant leurs positions d'attente. Délai nécessaire, assurément, mais qui n'en donnait pas moins dix-huit heures d'avance supplémentaires aux groupes d'armées des colonels-généraux von Bock et von Rundstedt. Comme on voit, il n'eût pas suffi que les Belges tinssent trois jours sur le canal Albert et dans les Ardennes, pour que le général Billotte pût s'établir en forces sur la ligne prescrite, mais au moins cinq ou six.

Et il aurait fallu encore — et peut-être surtout — que les opérations des puissances garantes et des Etats garantis fussent coordonnées dès l'origine. Or aucun contact n'avait



pu être établi durant l'hiver 1939-1940 entre le commandant en chef des armées alliées et l'Etat-major général de l'armée belge. Bien entendu, nous ne saurions faire aucun grief au roi Léopold ni à son gouvernement de la réserve qu'ils ont cru devoir observer, car il n'eût pas été d'une sage politique d'attirer sur la malheureuse petite nation, les foudres de l'Allemagne, sous prétexte de les mieux conjurer. Mais enfin ce silence obstiné de la Belgique sur ses intentions militaires, aurait dû imposer au G. Q. G. de Vincennes et aux ministères de Paris et de Londres, une plus grande circonspection dans leurs intentions stratégiques. En fait, entre le 10 et le 13 mai 1940, il y eut bien des contacts personnels entre les commandants anglais, français et belge, mais les opérations de l'armée du roi Léopold furent, les deux premiers jours de la campagne, conduites en pleine indépendance de la manœuvre si délicate que devait exécuter le Groupe des armées du Nord.

Ce manque de liaison explique dans une certaine mesure le désastre de la 9<sup>e</sup> Armée française et la défaite subie par l'aile gauche du général Huntziger. En effet, les Belges, ayant perdu dans la matinée du 10 mai les deux ponts de Vroenhoven et de Veldwezelt sur le canal Albert et voyant le fort d'Eben-Emaël sur le point de succomber, rappelèrent sur la rive gauche de la Meuse les éléments motorisés de la 1<sup>re</sup> Division des chasseurs des Ardennes, qui passèrent dans la région de Liège au cours de la nuit du 10 au 11 (19). Ce mouvement, justifié par la situation, ne mérite aucune critique ; il n'en découvrit pas moins la région de l'Ourthe, où les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> D. L. C. qui exploraient au profit de la 9<sup>e</sup> Armée, se trouvèrent brusquement en contact avec les premiers éléments du Groupement blindé Hoth et furent rudement rejetés sur Dinant. Quelques heures plus tard, la 2<sup>e</sup> Division de Chasseurs ardennais se repliant « en très bon ordre » (20) de la région de Neufchâteau-Bastogne sur Namur, ouvrit pareillement les routes de Monthermé et de Sedan à la poussée des corps d'armée

cuirassés Reinhardt et Guderian que la 2<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> D. L. C. cherchèrent bien en vain à retarder dans leur progression. Relevons enfin la retraite générale de l'armée belge, décidée dans la soirée du 11 mai, laquelle, ramenant son aile droite de la région d'Eben-Emael dans celle de Louvain, allait permettre au corps d'armée blindé Hœppner d'aborder dès la journée du 14 la 1<sup>re</sup> Armée du général Blanchard. Somme toute, durant ces deux premiers jours, l'armée belge ne joua nullement le rôle d'avant-postes installés sur le canal Albert et dans les Ardennes pour couvrir le déploiement du G. A. 1 sur la ligne de la Dyle, d'où l'échec de la manœuvre que l'on ne saurait, en toute justice, imputer au roi Léopold, mais aux faibles fondements de cette hypothèse stratégique.

Terminons l'exposé de ces considérations, en signalant qu'aucune entente préalable n'avait pu être conclue, durant l'hiver 1939-1940, entre les Etats-majors de La Haye et de Bruxelles, en dépit des efforts déployés dans ce sens par le général Winkelman. Les Belges s'en tenant à leur position de résistance du canal Albert, les Hollandais se virent bien forcés d'abandonner leur intention de résister sur leur ligne Peel qui couvrait le Nord-Brabant, pour se rabattre sur la ligne Grebbe dont le front sud était constitué par le cours inférieur du Vahal, de sorte que la défense de l'espace existant entre ce bras du Rhin et le Canal Albert fut apparemment confiée à la garde de la Providence, en attendant l'arrivée éventuelle et l'entrée en action de la 7<sup>e</sup> Armée française. Ces lacunes ou ces discordances expliquent aisément l'échec de la manœuvre de la Dyle et la catastrophe qui suivit. Constatées dès le mois d'octobre 1939, elles auraient dû comporter des conséquences et des décisions de la part du haut commandement français. On fit, au contraire, comme si ces difficultés n'existaient pas, et l'on supposa le problème résolu. Aussi bien les Bock et les Rundstedt allaient-ils accabler des adversaires en flagrant délit de concentration, mettant en œuvre non seulement des effectifs et des moyens matériels très supérieurs à ceux de leurs adver-

saires, mais profitant encore de l'immense avantage que constitue l'unité de pensée et d'action.

L'hypothèse Belgique-Hollande, dans sa conception, frôlait donc la témérité, pour ne pas dire davantage. Dans une prochaine chronique nous tâcherons de montrer que cette manœuvre, si osée, pécha encore par timidité dans l'attribution des moyens qui furent affectés à son exécution.

Capitaine E. BAUER.

- (1) Le lecteur trouvera ce tableau dans le volume de M. Henry Bidou : *La campagne de France*. Editions du Milieu du Monde ; Genève, 1941, 1 vol. in-8°.
- (2) *Le procès de Riom ; réquisitoire de la Cour suprême de justice*, p. 4 et 5.
- (3) *Le Temps*, N° du 3.10.39, p. 6.
- (4) *Daily Telegraph*, N° du 5.10.39, p. 1.
- (5) Position jalonnée par Montmédy, le cours de la Meuse jusqu'à Revin, Rocroi, Hirson, Maubeuge, Condé sur Escaut, le Nord de l'agglomération lilloise, les Monts de Flandre, Dunkerque.
- (6) \*\*\* : *La bataille des Alpes*, dans la *Revue militaire suisse*, 86<sup>e</sup> année, N° de novembre 1941, p. 540.
- (7) *Le Temps*, N° du 27.10.39, p. 4.
- (8) *Le Temps*, N° du 23.11.39, p. 4.
- (9) *Livre gris belge. — Belgique ; la relation officielle des événements, 1939-1940, publiée par le ministère des affaires étrangères de Belgique.* — Evans Brothers Ltd., Londres, 1942, 1 vol. in-8°, p. 96 et 97.
- (10) *Le procès de Riom ; réquisitoire de la Cour suprême de justice*, p. 10 et 13.
- (11) *Daily Telegraph* du 16.1.40.
- (12) *Livre gris belge*, p. 16 et annexe N° 13, p. 90-96, avec deux fac-similés.
- (13) ANDRÉ MAUROIS : *Tragédie en France.* — Editions de la Maison française inc., New-York, 1941, 1 vol. in-8°, p. 101.
- (14) *Auswärtiges Amt : Nouveaux documents relatifs à la politique d'extension de la guerre des puissances occidentales*, livre blanc N° 5. — Berlin, 1940, 1 vol. in-4°, p. 46-48, fac-similé, p. 91.
- (15) ANDRÉ FOUCAULT : *Avons-nous été trahis ? Candide*, N° du 22.1.41.
- (16) Général BOURGET : *La doctrine française et la guerre de 1940*, dans la *Revue de l'Armée française*, N° 4, janvier 1942, p. 18.
- (17) JEAN-ALBERT SOREL : *Carnet d'un officier de liaison (1940).* — I. Namur ; dans la *Revue des Deux Mondes*, 112<sup>e</sup> année, N° du 1<sup>er</sup> juin 1942, p. 278.
- (18) JEAN MONTIGNY : *Heures tragiques de 1940 ; la défaite.* — Grasset, Paris, 1941, 1 vol. in-8°, p. 59.
- (19) *Livre gris belge*, p. 38.
- (20) JEAN-ALBERT SOREL : *op. cit.* — *Revue des Deux Mondes*, N° du 1<sup>er</sup> juin 1942, p. 277.